



## Probleme de paiement d'une maison de retraite

Par **deny**, le **06/04/2008** à **14:17**

la grand mère de mon mari est en maison de retraite depuis 4 ans. Il manque 600 € pour payer la maison de retraite tous les mois.

Jusqu'à maintenant c'était l'oncle de mon mari qui payait mais il nous demande aujourd'hui une participation étant donné que sa soeur (la mère de mon mari est décédé) et qu'il a des problèmes de finance.

Je voudrais savoir comment ça se passe et quel est notre recours sachant que mon beau père est toujours en vie, et que mon mari a 2 frères et 1 soeur et que du côté de l'oncle, ils sont 3 enfants .

Merci de votre aide

Par **ly31**, le **06/04/2008** à **19:32**

Bonsoir,

J'ai quelques difficultés à comprendre votre message !

La grand mère de votre mari a-t-elle des enfants ?

A vous lire

ly31

Par **deny**, le **07/04/2008** à **17:30**

oui, 2 enfants (dont un qui est décédé)

Par **ly31**, le **07/04/2008** à **18:25**

BOnsoir,

Ah oui excusez moi j 'avais mal compris votre 1er message

Donc votre oncle, le fils de votre grand mère a du mal a payer ?

Est ce bien cela ?

Mais cet oncle a t il des enfants ? ? car enfants, petits enfants participent au financement de la maison de retraite

Il est de toute évidence, que les ascendants, descendants, doivent participer au paiement de la maison de retraite

Et si toutefois cette famille n'est pas d'accord, c'est le Juge qui tranchera

Je reste a votre disposition pour d'autre renseignements

ly31

Par **deny**, le **07/04/2008** à **18:45**

bonsoir,

faut il que l'on prenne un rendez vous avec un avocat?

Par **ly31**, le **07/04/2008** à **18:54**

Bonsoir,

Je ne vous conseille pas de prendre rendez vous avec un Avocat

En revanche, je vous conseille plutôt de rencontrer le juriste de votre Mairie ou même le médiateur

Je vous souhaite bon courage

